

N° 30

# PICARDIE NATURE

---



page 5

---

Revue trimestrielle du GROUPE ENVIRONNEMENT PROTECTION ORNITHOLOGIE EN PICARDIE

Association Loi 1901

I.S.S.N. 0 182 4201

Commission paritaire n° 63860

8 FR

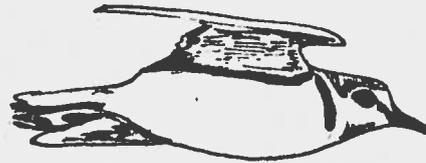


## PICARDIE - NATURE

Revue trimestrielle publiée par le

GRUPE ENVIRONNEMENT PROTECTION ORNITHOLOGIE EN PICARDIE

Affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature - Agréé par les Ministères chargés de l'Environnement, de l'Équipement (Loi sur la protection de la Nature) et de la Jeunesse et des Sports (C.C.P. LILLE 872.02)



A la fin de chaque trimestre, vous avez pris l'habitude de lire (nous l'espérons !) "Picardie-Nature" le bulletin du GEPOP.

Au mois de Décembre, vous n'avez pas reçu ce numéro 30, nous nous en excusons. Deux raisons essentielles nous ont empêché de l'éditer à temps.

La première raison est que nous étions à la recherche d'un imprimeur, non pas parce que le précédent ne pouvait plus honorer notre demande, mais parce qu'il nous faut désormais diminuer le prix de revient de notre publication. Ce problème a été résolu à la fin du mois de janvier, mais ce que nous gagnons en finance nous le perdons en délai d'imprimerie, on ne peut pas tout avoir !

La seconde raison est que nous avons attendu que notre assemblée générale du 18 janvier ait eu lieu pour y consacrer une dizaine de pages dans ce numéro, vous y trouverez les compte-rendus de nos principales actions menées en 1985.

---

### SOMMAIRE :

Informations p. 1 et 2 - Au calendrier p. 3 - Nenette partie au bout du monde p. 4 - Poteaux P.T.T., la fin du tunnel p. 5 à 7 - Bilan des recensements d'oiseaux morts sur le littoral p. 8 à 10 - Classe de Nature avec le GEPOP p. 11 - Les permanents du GEPOP p. 12 - Spécial ASSEMBLEE GENERALE p. 13 à 27.

dépôt légal 4e trimestre 85

# INFORMATIONS... INFORMA

Nous avons reçu une lettre de Monsieur Claude DUFORÉ qui s'est rendu au Festival Ornithologique de Ménigoutte et qui nous fait part de sa satisfaction tant pour la qualité des oeuvres présentées que pour l'accueil reçu.

Quelques Gépopiens se sont retrouvés au Festival International Ornithologique de Ménigoutte, canton rural situé à 35 km au Sud Est de Poitiers dans les Deux Sèvres.

Cette manifestation s'est déroulée du 28 octobre au 2 novembre. Elle comprenait un forum (exposition de livres, de peintures, présence d'associations de protection de la Nature...). Chaque matinée il y avait des sorties (les Etangs de la Brenne, le Marais Poitevin...). L'après-midi et le soir projections de films, tables rondes...

Une équipe composée d'une centaine de personnes s'est lancée avec enthousiasme dans cette aventure réussie. Il faut souligner le caractère raisonnable des prestations : Films 15,00 frs pour 3 H de projection, sorties : 30 Frs - hébergement : 25,00 Frs au Centre Social, 40,00 Frs chez l'habitant et 120,00 Frs en pension complète à l'hôtel avec des menus appréciés à partir de 30 frs.

Parmi les films primés : la Camargue, la Chouette de Tengmalm mais les autres ne manquaient pas d'intérêt : le Grand Tétrás, l'Aigle royal, le Vautour fauve, les Oiseaux du Tage, Technique de Vol, l'Aigle de Bonelli... 43 en tout !

Certains réalisateurs sont venus présenter leur film. Il ne faudrait pas conclure en oubliant l'accueil chaleureux des organisateurs et habitants de cette bien belle région où les Rapaces sont communs (Buses, Faucons crécerelle, Busard Saint Martin, Busard des roseaux) même en cette saison. Beaucoup attendent le 2<sup>ème</sup> festival.



Si vous avez l'intention de planter un arbre fruitier, de constituer une haie, de planter des arbustes locaux : une adresse indispensable : Monsieur Daniel MINART Rue Planquette à CEMPUIS (60210) près de Grandvillers (dans l'Oise à 14 km au Sud de Poix de Picardie). Ce pépiniériste-paysagiste possédant une grande variété d'arbres et d'arbustes préconise le choix d'espèces locales adaptées à notre région. Demandez lui son catalogue, venez le voir de notre part, vous serez toujours bien accueilli et conseillé.

L'équipe de la Rédaction de Picardie-Nature a toujours essayé d'informer ses lecteurs sur ce qui est fait ou décidé dans le domaine de la protection de l'environnement. Sans entrer dans le combat politique ( et pourtant, préserver les espèces et les espaces, en pensant aux générations futures peut être considéré comme un choix politique), nous avons pensé intéressant de publier un communiqué de la liste "Verte et Picarde" qui se présentera aux prochaines élections régionales.

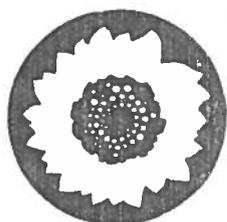
Le conseil d'administration ne soutient pas officiellement cette liste, conformément aux statuts de l'association. Chacun restant libre de prendre position sans engager la responsabilité du GELOP.

Maurice DUQUEF (les Verts)

François DABOVAL (Union Picarde)

conduisent aux élections régionales pour la Somme la

## ELECTIONS REGIONALES



LES VERTS

## LISTE VERTE ET PICARDE

POUR LA PREMIERE FOIS : DES ELUS VERTS et PICARDS au CONSEIL REGIONAL  
C'EST POSSIBLE

U nion P icarde



### AVEC LES VERTS - CONTRE TOUTES LES POLLUTIONS :

- des plages où la baignade est interdite
- des rivières
- de l'air (les pluies acides)
- des nappes d'eau souterraines (ce sont elles qui donnent l'eau que nous buvons).

- POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, pour sauvegarder la vie des plantes et des animaux, nous voulons appliquer les lois et en supprimer les dérogations

- POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE Saine nous agissons avec ceux qui veulent promouvoir une agriculture biologique, respectueuse de la vie des sols et de l'environnement, refusant les excès et les dangers de l'agriculture chimique pour procurer aux consommateurs que nous sommes tous, une alimentation saine, garantie d'une bonne santé. Ne dit-on pas que l'agriculture est le premier médecin des hommes.

### AVEC LES PICARDS

POUR AFFIRMER L'IDENTITE PICARDE et promouvoir notre originalité culturelle à l'école, dans les médias en défendant notre environnement naturel, linguistique, en sauvegardant notre patrimoine historique, installons ici un centre culturel picardisant.

### RATTRAPER NOTRE RETARD ECONOMIQUE

Paris a oublié la PICARDIE. Tout le monde le sait. Qui proteste ? On a sacrifié une riche tradition d'industries à taille humaine qui ne détruisait ni les hommes, ni la nature. Les responsables régionaux, de gauche ou de droite ont insuffisamment investi.

On oublie souvent nos atouts : l'agriculture qui transforme peu sur place - la forêt si mal gérée.

RAVIGOTONS  
ECH POEYI  
PICARD !

pour tout contact : Mr Duquet rue Paul Baroux  
Blangy-Tronville 80440 Boves

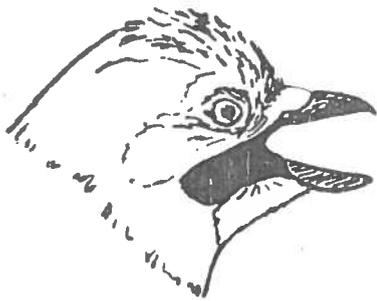
# AU CALENDRIER

Nos sorties sont ouvertes à tous aussi bien membres que sympathisants.

Des jumelles sont fournies gracieusement par notre association.

Dimanche 2 Mars : Recensement d'oiseaux morts sur la côte picarde.  
Rendez-vous: 8h00 place du cirque à AMIENS  
ou à 9h30 à la gare de NOYELLES/mer.  
Repas pris à la station d'études de ST-VALERY  
quai Jeanne d'Arc.  
Après-midi: détermination des oiseaux recueillis

Dimanche 30 Mars : Sortie en forêt de Compiègne et forêt de Laigue. Observation de pics, sitelles, rapaces, etc...  
Rendez-vous à 8h00 place du cirque à AMIENS  
ou à 9h30 devant le château de COMPIEGNE.



---

STAGES DE DECOUVERTE DES MILIEUX ET DE L'AVIFAUNE DE LA  
COTE PICARDE.

Ces stages sont guidés par deux animateurs du GEPOP.

10 et 11 Mai : découverte des Bas-Champs du Hourdel et du Hâble d'Ault.  
Hébergement au village de vacances du Cap Hornu en pension complète.  
Prix : 300 frs par personne.

21 et 22 Juin: découverte de la région du Marquenterre et visite d'une journée au Parc Ornithologique du Marquenterre.  
Hébergement au village de vacances du cap Hornu à St-Valéry/Somme en pension complète.  
Prix : 320 frs par personne.

Renseignements et Réservation : Loisirs Accueil en Picardie, 21 rue Ernest Cauvin 80000 AMIENS - Tél 22.92.26.39.  
Informations : Local GEPOP 103 rue Octave Tierce - Tél 22.43.26.88.

## Nénette partie au bout du monde

Un coup de téléphone retentit au local : "Oui local du GEPOP bonjour". Un de nos sympathisants vient de recueillir un Oiseau étrange au beau milieu de son jardin situé dans l'agglomération amiénoise. Bien aimablement cette personne se propose de nous l'amener. La description qu'elle m'en a faite (longues pattes verdâtres) laisse à penser que notre futur patient pourrait bien être une Poule d'eau égarée. En effet, quelques minutes plus tard, au fond d'un carton une jeune Poule d'eau fait son entrée au local. Un "check up" attentif nous laisse à penser que notre pensionnaire n'est pas blessé. Pas d'ailes pendantes, les pattes dignes d'un coureur de demi-fond, un regard presque attendrissant la rend très sympathique. D'office nous la baptisons Nénette... Faute de moyen de transport, Nénette doit patienter dans son carton avant d'être conduite au centre de soins de Saveuse.

Que faire pour la faire patienter... Déjà du calme bien sûr. Une Poule d'eau ça mange des petits Invertébrés, des Insectes mais au 103 Rue Octave Tierce, ces bêtes là sont plutôt rares. Et pourtant une "chasse effrénée" aux cloportes et Scolopendres cachés sous les briques dans la cour finira par faire le délice de Nénette. Laurent vient justement d'arriver, me prévenant qu'il faut aller récupérer une jeune Hirondelle non volante au centre d'Amiens. Et Nénette... ! On en a pour un quart d'heure, elle peut bien rester toute seule. De retour au local surprise, le carton est vide, plus de Nénette, disparue... !

C'est finalement au premier étage (l'escalier est pourtant raide !) que Nénette fut retrouvée. sagement et studieusement en train de "lire" des panneaux d'exposition et de visiter les lieux. Quitte à être en convalescence, autant se cultiver !

Mais il faut bien se résoudre à mettre fin à sa lecture pour la conduire à Saveuse. Là, elle fut dotée de papiers d'identité, mais comme elle n'avait pas de poches, on lui mit une belle bague à la patte. Nénette était devenue l'agent NX1022 PARIS.

Relâchée dans une grande volière, son comportement était des plus satisfaisants, si satisfaisant que l'on pouvait dès maintenant penser à la relâcher. Après maintes discussions, Nénette choisit de partir ... au bout du monde. Rien que cela, du fait du climat agréable, des plages et des cocotiers. Le bout du monde ce n'est tout de même pas la porte à côté, même pour les longues pattes d'une Poule d'eau.

Mais pour Nénette, on ferait n'importe quoi... Le temps de placer le gyrophare sur le toit de la 4L asthmatique de Laurent et d'enfiler un bermuda à fleurs et nous voilà partis au Marais du Bout du Monde... à AMIENS. Bon c'est vrai ce n'est pas les Seychelles ni les Bermudes mais enfin au moins on n'y chasse pas et Nénette retrouvera des tas de copines.

Sitôt le carton ouvert au bord de l'étang, Nénette fit quelques pas prudents puis quelques brasses olympiques avant de se dissimuler dans la végétation.

Bonne chance Nénette, et peut être à un de ces jours dans nos jumelles... au Bout du Monde... !

# La vie de votre association

## Poteaux PTT la fin du tunnel

### CONVENTION

"Entre d'une part :

L'Etat Ministère des PTT, Direction des Télécommunications de la Région de Picardie

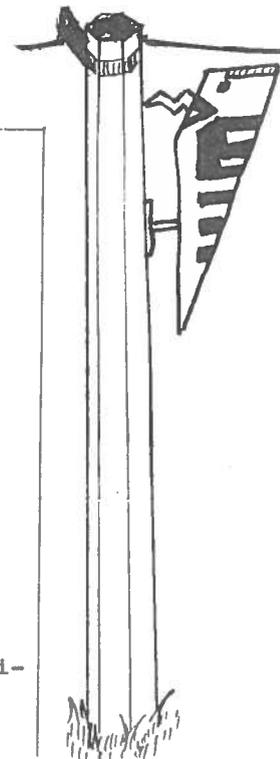
et d'autre part :

Le Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie (GEPPOP) représenté par son vice Président.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

#### article 1er (généralités)

L'organisateur confiera à deux jeunes ayant de dix huit à vingt cinq ans à la date de leur affectation la réalisation du travail d'utilité collective dont l'objet est le suivant : obturation de poteaux métalliques des Télécommunications en vue d'éviter la chute et la mort d'Oiseaux cavernicoles à l'intérieur des poteaux."



Ainsi a commencé en octobre 1985 une des plus importantes opérations de protection de la faune en Picardie.

En France, il y a quelques années, le Ministère des Télécommunications décidait de remplacer les poteaux téléphoniques en bois par des poteaux métalliques creux. Peu de temps après la pose de ces nouveaux poteaux, des protecteurs de la nature s'apercevaient qu'ils constituaient de véritables pièges pour les Oiseaux cavernicoles (qui nichent dans les trous comme par exemple les Mésanges) à cause de l'ouverture de l'extrémité supérieure.

Des membres de la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature, très active !) ont eu l'idée de récolter les cadavres des animaux tombés dans ces poteaux. Les résultats furent des plus inquiétants : après arrachage, 10% des poteaux contenaient des cadavres de Mésanges, Chouettes chevêche, Sittelles... En 1984, la FRAPNA notait que dans le seul département de l'Isère, 3000 poteaux n'étaient pas encore obturés, ce qui donne au moins 3000 cadavres de Chouettes et de petits Passereaux.

En multipliant par 100, on peut compter un minimum de 300000 Oiseaux victimes de ces pièges involontaires, dans tous les départements français.

Un membre de notre association, Jean Claude DAMIENS, ému par cette situation, a pris contact, en octobre 1985, avec les responsables de la Direction Régionale des Télécommunications pour tenter de trouver une solution simple et rapide à ce problème.

# La vie de votre association

Après plusieurs entretiens très cordiaux avec Monsieur WEBER, directeur technique et Monsieur DEPARIS, chargé de mission, il fut décidé que notre association embaucherait des stagiaires TUC. Ceux-ci seraient employés par les Centres Départementaux de Construction de Lignes pour obturer les poteaux.

Dans un premier temps, nous avons effectué des démarches auprès de la préfecture de région pour signer une convention TUC, puis avec la Direction Régionale des Télécommunications une seconde convention fut adoptée précisant le travail à accomplir et les conditions dans lesquelles s'effectuaient la formation des stagiaires.

Pour l'instant, un stagiaire est employé au Centre de construction de lignes d'Amiens et un autre au C.C.L. de Saint Quentin (Aisne).



La Direction Régionale des Télécommunications a mis a leur disposition du matériel spécialisé (perche) ainsi qu'un véhicule de l'administration.

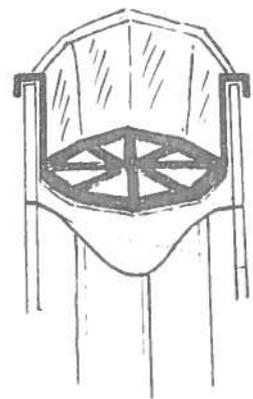
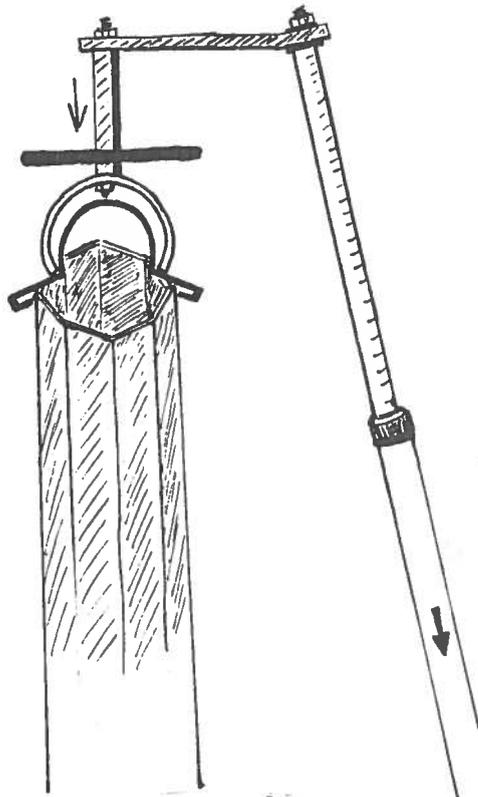
Nos stagiaires obturent chaque jour environ 40 à 50 poteaux. Leur travail, commencé le 5 novembre, a déjà permis de sauver la vie de plusieurs centaines d'Oiseaux et de Mammifères. En effet, un responsable du Centre de Construction de Lignes d'Amiens a noté la présence de cadavres d'Ecureuils. Cette personne a également constaté que certains poteaux recélaient une quantité impressionnante de cadavres

Avec la Direction Régionale des Télécommunications, nous envisageons d'étendre l'opération aux autres centres de construction de lignes de Picardie.

Nous pouvons espérer, ainsi, qu'à la fin de l'année 1986, beaucoup de poteaux métalliques posés en Picardie seront devenus totalement inoffensifs pour les Oiseaux.

Par cette action, nous sauverons la vie de milliers d'Oiseaux. Cette opération est certainement une des plus importantes opérations de Protection de la Nature que le GEPOP ait réalisées ces dernières années. Cette action, qui tient en quelques lignes, nécessite dans la réalité un travail fastidieux de démarches administratives (Préfecture, Direction du Travail, Sécurité Sociale...), travail aujourd'hui nécessaire à toute opération de grande envergure que les associations de protection de la nature veulent entreprendre.

Nous remercions Messieurs BURGER, DEPARIS et WEBER pour l'intérêt qu'ils portent à cette action et pour l'accueil qu'ils nous ont réservé, et nous souhaitons bon courage aux stagiaires.



mise en place  
des obturateurs

# La vie de votre association

## COMPTE-RENDU DES DERNIERS RECENSEMENTS D'OISEAUX MORTS, SUR LE LITTORAL

---

Les 17 novembre et 15 décembre 1985, le GEPOP a organisé deux ramassages d'Oiseaux morts sur tout le littoral picard. Comme d'habitude, ces sorties furent de grands succès par le nombre de personnes présentes.

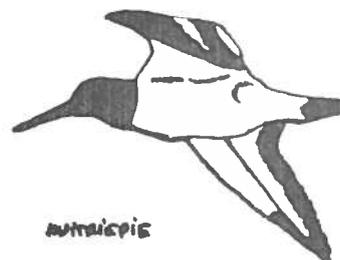
Elles ont permis à beaucoup de nos adhérents de se rencontrer et de faire une vivifiante promenade sur le bord de mer en apprenant à reconnaître aussi bien les Oiseaux morts que les Oiseaux vivants.

La liste des Oiseaux trouvés morts est donnée ci-joint. Elle s'établit à 344 Oiseaux dont 269 (78%) sont des représentants d'espèces protégées par la loi. Parmi les Oiseaux protégés, 11 sont morts suite au mazout (4%). Il s'agit donc d'une faible proportion qui tranche de manière très positive avec les chiffres que nous sommes, hélas, habitués à constater à cette époque de l'année. Espérons qu'il ne s'agit pas d'une rémission passagère, et que cette toute récente bonne situation se prolonge et pourquoi pas s'améliore encore...!!!

Par contre l'étude des Oiseaux protégés trouvés morts, mais encore à peu près frais, a montré que 46% d'entre eux présentaient des blessures et des fractures que nous n'avons jamais rencontré qu'en période de chasse. Nous avons donc une forte présomption que plus des 120 des Oiseaux protégés que nous avons ramassé ont été victimes de la chasse. Une cinquantaine de ces Oiseaux a été passée à la radioscopie et notre présomption s'est transformée en certitude pour 17 d'entre eux où la présence de plombs était bien visible dans le corps. Parmi ces derniers, on note par exemple : 1 Pigeon voyageur, 3 Bernaches cravants, 5 Tadorne de Belon (dont 1 avec 17 plombs...) et 3 guillemots de Troïl (dont 1 avec 19 plombs...)...

En conclusion, ces deux ramassages qui viennent après plus de 100 ramassages répartis sur 18 ans, nous apportent un espoir, encore très précaire, et une confirmation. L'espoir est que la pollution marine par les hydrocarbures baisse enfin. La confirmation est que certains (?) chasseurs du littoral tirent, y compris à bout portant, sur de nombreuses espèces protégées. Dans ce domaine aucune amélioration n'est hélas à attendre avant une sérieuse réforme de la chasse aux migrateurs, et notamment l'interdiction de la chasse de nuit, et un complet changement de la mentalité de ceux qui se disent "les seuls vrais protecteurs de la nature" (sic).

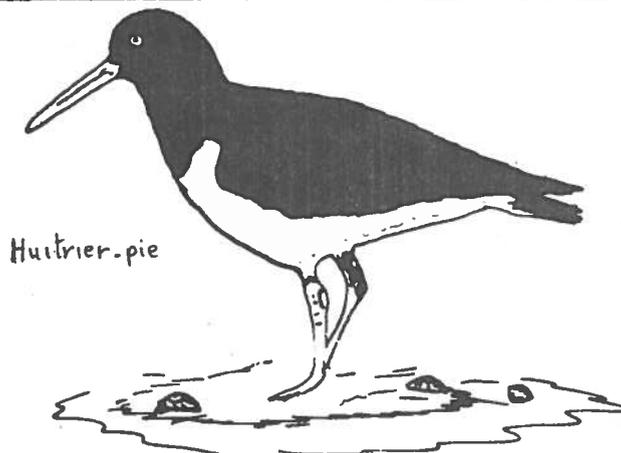
Eric MERCIER



BILAN DES DEUX DERNIERS RAMASSAGES DU GEPOP

ESPECE	17 NOVEMBRE 1985	15 DECEMBRE 1985
* Grèbe huppé		1
* Grèbe sp.	1	
* Petrel fulmar	4	
* Fou de Bassan	3	2
* Cygne tuberculé		1
* Bernache cravant	3	1
Oie cendrée	1	
Oie sp.		1
* Tadorne de Belon	3	13
Canard colvert	1	4
Sarcelle d'hiver	2	1
Canard siffleur	1	
Fuligule milouin	1	
* Faucon émerillon		1
Foulque macroule		1
Huitrier pie	8	10
Vanneau huppé		1
Pluvier argenté	2	
Grand Gravelot		1
Bécasse des bois	2	
Courlis cendré		4
Barge rousse		1
Chevalier gambette		1
Bécasseau maubèche	3	2
* Bécasseau variable	12	9
* Grand Labbe	1	
* Labbe parasite		1
* Labbe sp.	2	
* Goéland marin	2	3
* Goéland brun		2
* Goéland argenté	8	20
* Goéland cendré	11	24
* Goéland sp	15	6
* Mouette rieuse	18	29
* Mouette tridactyle	9	3
* Sterne caugek	1	
* Pingouin torda	2	3
* Guillemot de troil	18	33
Pigeon sp.	6	2
* Pigeon voyageur	2	1
Etourneau	10	1
Choucas	1	
Corneille noire		1
Oiseau indéterminé	5	1
TOTAL	158	186

\* espèces protégées  
 - sp : indéterminés.



## De la baie d'Authie aux falaises de Mers il y a toujours du mazout en mer...

Courrier-Picard du 28/01/86.

Le 26 janvier, le G.E.P.O.P. (1) organisait son troisième ramassage depuis le début de l'hiver et le premier de l'année 1986. Pour les ornithologues et protecteurs de la nature, les années passent et se ressemblent amèrement. Cent trente oiseaux furent découverts sur quarante kilomètres de plages picardes. Cela fait donc plus de cinq cents oiseaux en trois mois.

Devant la station d'études de Saint-Valery, on reconnaît les habituels victimes du mazout: petits pingouins et guillemots. Un instant nous avons cru que la pollution par les hydrocarbures régressée, mais nous nous sommes trompés. Face au nombre de ces

oiseaux, on se demande comment à chaque printemps les colonies des côtes britanniques et scandinaves subsistent toujours. Certains sont entièrement maculés, englués par le mazout, comme des blocs d'antracite, d'autres n'ont qu'une simple tache au ventre... Pour tous, le même destin: la mort sur nos plages. Des mouettes tridactyles (différente de la mouette rieuse, elle vit en permanence au large), des grèbes huppés (dont un vivant mazouté mais qui mourra dans la nuit), des macreuses (canard marin), une harelde de Miquelon (rare canard marin nicheur

en Islande et en Scandinavie) furent victimes de l'irresponsabilité des pétroliers qui continuent de nettoyer leurs cuves en pleine mer, profitant des récentes tempêtes sur notre littoral.

Si on a parlé souvent avec véhémence des spectaculaires catastrophes pétrolières de ces dernières années de part le monde, on oublie trop souvent que depuis dix-neuf ans plus de dix mille oiseaux furent ramassés sur les côtes picardes par le G.E.P.O.P. Dix mille oiseaux qui ne sont que la face visible de l'iceberg, reflet de deux ou trois journées de ramassage par an. Quel est le chiffre réel, nul ne

sait, sauf le sable et les galets de nos plages...

Que ceux qui alimentent sans vergogne ce chiffre, imaginent un instant cette masse d'oiseaux arrachée, volée à jamais à nos générations futures, à nos enfants et à l'équilibre naturel.

La surveillance des côtes de la Manche et de la Mer du Nord doit être accrue. Des peines lourdes et exemplaires doivent être prises contre les pétroliers qui polluent notre mer, leur mer, sans se rendre compte du sillage de mort qu'ils traînent derrière eux...

(1) Groupe Environnement Protection Ornithologique en Picardie, musée de Picardie, 80000 Amiens.

Ce dimanche 15 décembre 1985, nous n'étions plus que dix à participer au ramassage d'Oiseaux morts organisé par le GEPOP. Tant pis pour les absents, car le temps était superbe... Vers dix heures nous arrivons au port du Hourdel avec un précieux chargement. En effet c'est là que nous devions relâcher une Mouette rieuse qui avait hâte de retrouver sa liberté. Philippe a d'abord filmé notre arrivée puis le lâcher de la Mouette au pied du ponton. L'oiseau s'est envolé rapidement et a commencé à voler face au vent pour aller se poser plus loin dans la baie. Un coup d'oeil sur la Baie de Somme avant de commencer le ramassage: nous admirons cette immense étendue de sable et d'eau où miroite le soleil. Les bateaux de pêche sont sagement alignés sur le sable à marée basse. C'est le grand calme! A peine entendons nous le cri plaintif des Mouettes. Nous commençons à ratisser le rivage à la recherche des Oiseaux. Près de la pointe du Hourdel, nous ne trouvons que quelques squelettes déjà anciens. Plus loin nous ramassons quelques Guillemots sans doute mazoutés. Mais notre récolte ne sera pas très importante, en tout à peine une dizaine d'Oiseaux morts. Heureusement la promenade est belle et nous faisons d'autres découvertes: des Algues, des oeufs de raie, des Coquillages, de la végétation naine qui se développe dans les galets. A propos de galets beaucoup grognent en se tordant les pieds car la marche n'est pas facile. Heureusement nous ferons le chemin du retour par la route! Après cette bonne marche de 10 km, nous sommes heureux de retrouver les voitures. De retour à la station d'études de Saint Valery, nous nous réconfortons avec un bon casse-croûte, chacun parlant de ses découvertes et de ses impressions de la matinée. Pendant que des membres du GEPOP étalent les oiseaux sur la digue, Monsieur Thiery nous montre la façon de soigner un oiseau blessé à l'aile. Le bilan total du ramassage est assez impressionnant: près de 200 Oiseaux fusillés ou mazoutés. Parmi eux un superbe Cygne blanc ramassé au Hable d'Ault. Quelques promeneurs s'arrêtent et posent des questions, et nous leur proposons des brochures. Espérons qu'un jour les ramassages ne seront plus utiles car il n'y aura plus de victimes mazoutées et fusillées!

# La vie de votre association

## CLASSE DE NATURE AVEC LE GEPOP

Durant le mois d'octobre nous avons eu le plaisir d'encadrer pendant huit jours 450 élèves du collège d'Etouvie (toutes les classes de 6ème et de 5ème) dans le bois de Frémontiers (près de Poix de Picardie) dans le cadre d'un Projet d'Action Educatif (PAE). Ce fut l'occasion pour tous ces enfants de découvrir la forêt comme un milieu naturel à part entière, un ensemble vivant de la faïne au grand Hêtre, de la petite Sitelle au Sanglier.

Dans la pratique les enfants se sont habitués à regarder la forêt comme un ensemble uni avec différentes strates (muscinale, herbacée, arbustive, arborescente). Ils ont appris à reconnaître et à connaître plusieurs espèces d'arbres, d'arbustes, de plantes et d'animaux. Chaque classe ramena à Amiens de superbes moulages en plâtre d'empreintes de Chevreuil, de Sanglier et de Blaireau. Le rôle économique, sociologique et historique de la forêt ne fut bien sûr pas négligé.

Monsieur Barrus, technicien forestier, nous accompagna durant ces sorties, nous présentant passionnément son métier, le bois et son sympathique chien de sang, Portos (spécialement dressé pour retrouver les Chevreuils blessés évitant ainsi qu'ils agonisent pendant plusieurs jours).

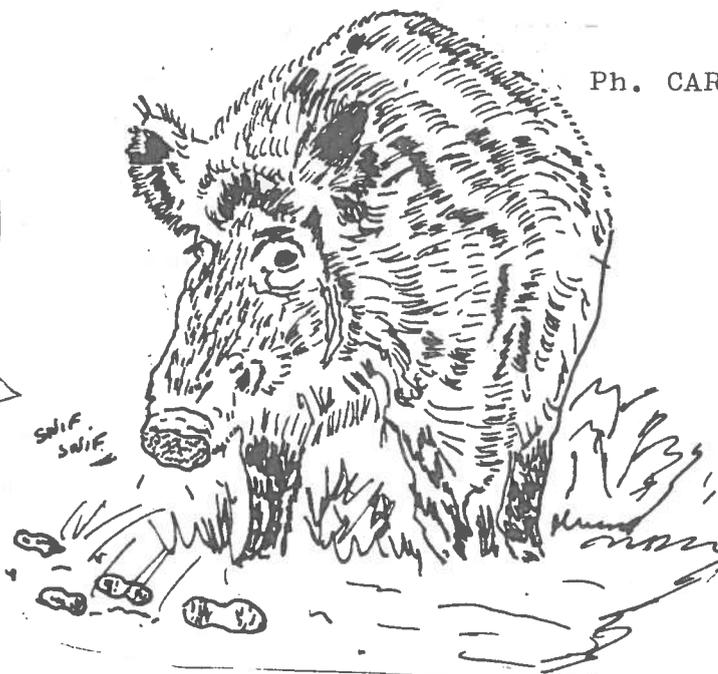
Et comme toutes sorties, celles-ci eurent leur "must". Un groupe a eu la chance de voir 38 Grues cendrées tournant au-dessus du bois (observation remarquable pour notre région), alors que lors d'une explication de Monsieur Barrus 45 à 50 Oies cendrées nous ont survolé en vol vers le Sud.

Nous avons eu la chance d'observer une Salamandre tachetée, espèce localisée dans notre région. Un autre groupe surpris dame Bécasse dans un layon.

De nombreuses photos, films, échantillons de la forêt furent ramenés au lycée pour une exposition de fin d'année préparée par les enfants des clubs photo et protection de la nature que nous animons à Etouvie.

En conclusion, quelque soit les classes, nous avons toujours apprécié la gentillesse et l'intérêt des élèves et de leurs professeurs.

Eh les gosses  
amenez le plâtre  
y a une compagnie  
d'humains  
qui vient de  
passer...  
Toutes fraîches les  
empreintes !



Ph. CARRUETTE

# La vie de votre association

Si un jour vous vous rendez au local 103 Rue Octave Tierce à Amiens vous avez toutes les chances d'être accueillis par ceux qui constituent la cheville ouvrière du GEPOP (pourvu qu'elle n'enfle pas après cet article !).

Ce sont les permanents de l'Association et ils sont trois. Deux objecteurs de conscience et un TUC. Je vous les présente :

Jérôme Lecuyer : objecteur au GEPOP depuis novembre 1984. Il vient de Saint Quentin sur les recommandations de notre ami Serge Boutinot. Avec lui, l'armée ne perd pas un farouche guerrier mais nous gagnons un bon bricoleur (constructions d'une volière, panneaux, nichoirs, établi...).

Sa passion : Moniteur de canoë-kayak.

Philippe Thiery

Succède à son frère Patrick (objecteur les deux années précédentes) le 13 novembre 1984.

Pour la Somme le nom de THIERY rime avec écologie, c'est donc un "Genopien" de longue date, très engagé.

Bon pédagogue (animation dans les classes, projection, sortie sur le terrain...) Participe aux expositions, stands, stages et aux principaux dossiers. Il fait partie de l'équipe de "SOS Oiseaux blessés".

Signes particuliers : Excellent photographe de la nature. J'ai toujours en mémoire certaines de ses photos...

Philippe

Stagiaire TUC depuis juillet 1985. Qu'il ne désire pas qu'on le nomme ici c'est de à corner un peu le personnage extrêmement réservé et modeste (à ce point c'est un défaut)

C'est le "public relation" du GEPOP et cela explique la remontée du nombre de nos adhérents cette année.

Participe pour une grande part aux travaux importants (affiche, plaquettes)

Plus particulièrement chargé de l'encadrement des scolaires. Il adore travailler avec les enfants leur faisant découvrir nos richesses naturelles et culturelles de Picardie.

Tape à la machine ce qui est inestimable...

Le truc du TUC : De nombreux articles du Courrier Picard qui parfois font polémique (voir article sur le Martin pêcheur), nous cultivent (qui connaissait Eugène Boudin...), nous font rire (Nenette au Bout du Monde...) ou vous ferez raccrocher le fusil au plus fanatique des chasseurs de la Baie de Somme un jour d'ouverture (on peut rêver !)

Voilà ces trois là sont un peu la plaque tournante du GEPOP, le noyau autour duquel gravitent les plus militants d'entre nous et d'où part l'essentiel de nos actions.

Ils ont choisi le GEPOP comme association d'accueil (ils y adhèrent) Venez au local pour les aider ou pour les encourager: vous verrez, leur motivation est contagieuse...!!!

.SPECIAL...SPECIAL...SPECIAL

# ASSEMBLEE GENERALE

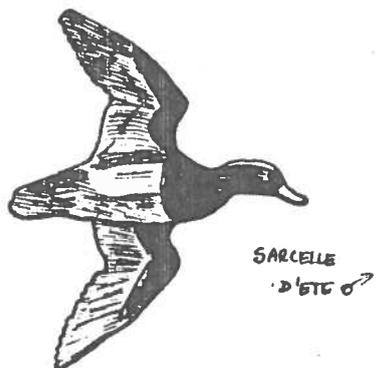
Le 18 Janvier à 15h00, salle Dewailly à AMIENS a eu lieu l'ASSEMBLEE GENERALE annuelle de notre association, en présence de Monsieur LAURENT, Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement (représentant du Ministère de l'Environnement) et de Monsieur DESSE, représentant le Conseil Général de la SOMME.

Les adhérents présents se souviendront de cet après-midi au cours duquel ils ont pu s'informer sur les actions entreprises en 1985 par les membres du Conseil d'Administration et apprécier les encouragements que nous ont donné les personnalités présentes.

Malheureusement un grand nombre d'entre vous n'étaient pas présents ce jour-là. C'est regrettable, car une A.G. est un moment privilégié pour se rencontrer et discuter de sujets importants. C'est également l'occasion de montrer aux personnalités présentes que notre association est dynamique et forte.

Mais peut-être la date était-elle mal choisie ou la publicité mal faite, si cela vous semble avoir été le cas, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Néanmoins, nous espérons tous vous rencontrer en Janvier 1987 à l'occasion de la 16e Assemblée Générale du GEPOP.



Patrick THIERY

# ASSEMBLEE GENERALE

Ouverture de la séance à 15h00 intervention du Président.

CHERS AMIS

Avant d'entamer les travaux de cette Assemblée Générale, je tiens à remercier Monsieur Laurent de la Délégation à l'Architecture et à l'Environnement et Monsieur Desse qui représente le Conseil Général de la Somme. Ces personnes ont pris sur leur temps pour honorer de leur présence cette Assemblée Générale. A travers elles nous remercions la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement et le Conseil Général de la Somme dont l'aide nous est précieuse.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous remercions d'être venus participer à cette Assemblée Générale. Votre présence est pour nous le meilleur des encouragements. Car nous avons besoin d'être encouragés lorsque nous voyons que certaines des actions que nous entreprenons n'aboutissent à des résultats concrets qu'au bout de plusieurs années. Plusieurs membres de ce Conseil d'administration vous parleront en détail des différentes actions que nous menons en dehors de nos sorties mensuelles que ce soient les conférences dans les écoles, les actions en justice, le sauvetage des Oiseaux blessés, notre participation à diverses commissions, des réalisations comme cette exposition sur les larris picards.

Nos activités sont nombreuses et variées et croyez moi le Comité d'administration accomplit un gros travail.

Certains penseront peut-être que nous voulons en faire trop, nous occuper de tout.

Mais pouvons nous rester insensibles à la dégradation du patrimoine biologique ?

Chaque jour se présentent de nouvelles affaires à traiter, on nous sollicite, on nous demande notre avis.

Nous pourrions nous contenter d'étudier la nature qui nous entoure, d'assister sans protester à sa lente destruction. Ce serait beaucoup plus simple et certes moins contraignant.

Mais notre vocation n'est pas d'être une société savante mais une association militante. Nous avons choisi de sauvegarder le patrimoine naturel afin que nos descendants puissent en profiter à leur tour. Cette mission est exaltante mais elle est aussi astreignante et exige une vigilance constante.

Voilà pourquoi nous devons être unis, forts et nombreux. L'avenir de la Nature en Picardie est entre nos mains.

# ASSEMBLEE GENERALE

## BILAN D'ACTIVITE

Il s'agit d'un résumé des moments importants et des principales actions entreprises en 1985.

intervention de Patrick THIERY

" En janvier, une vague de froid touche notre région. A la station météo d'Abbeville des records de froids ont été battus depuis sa création en 1920. Devant le risque de voir cette situation exceptionnelle persister jusqu'en février, nous intervenons dès les premiers jours de janvier auprès des autorités préfectorales pour que la chasse au gibier d'eau soit suspendue. Le 10 janvier le Préfet prend un premier arrêté suspendant la chasse pour 8 jours, puis un second pour une semaine supplémentaire. Malheureusement, les chasseurs, très vexés de n'avoir pas été consultés sont intervenus en force et la chasse fut réouverte le 23 janvier alors que les étangs étaient encore gelés.

En janvier toujours, débute un vaste programme d'assèchement du Marquenterre. Cette opération dirigée par un organisme céréalier est à nos yeux une grave menace pour les zones humides de cette région. Tout au long de l'année, nous assisterons à des réunions d'information au cours desquelles nous aurons l'impression que les études écologiques initialement prévues ne seront pas prises en compte.

En février nous développons une opération d'information sur l'utilisation du Minitel par les chasseurs de gibier d'eau auprès de nombreuses associations de protection de la nature françaises et européennes. Plus de 300 lettres seront ainsi envoyées, dans lesquelles nous dénonçons les indications données aux chasseurs sur les éventuels passages d'oiseaux migrateurs. L'utilisation de ce moyen moderne de communication est à nos yeux incompatible avec le caractère traditionnel de cette chasse, argument si souvent avancé par les responsables cynégétiques.

En mars, le Ministre de l'Environnement charge un député, Mr COLIN d'une mission de réflexion sur la chasse et la gestion de la faune sauvage. Celui-ci organise dans chaque département des consultations au cours desquelles les chasseurs, les protecteurs, les agriculteurs les forestiers etc., donnent leur point de vue sur différents sujets. Le GEPOP participera aux réunions dans la SOMME et dans l'AISNE. Cette consultation devrait déboucher sur un projet de loi.

Nous nous dirigeons probablement vers une décentralisation des décisions, celles-ci pourrait être prise par une instance départementale qui n'existe pas encore officiellement. Notre souhait est que les associations de protection de la nature y soient correctement représentées.

En avril, le Préfet renouvelle le conseil de gestion de la Réserve de chasse du Domaine Public Maritime de Baie de Somme, nous en faisons désormais partie. Cette réserve d'importance internationale et qui accueille chaque année des milliers d'oiseaux est menacée par le braconnage et la circulation automobile. La dernière réunion du conseil de gestion date d'avril 1975 ! Depuis deux ans nous ne cessons d'intervenir pour que les problèmes que connaît cette réserve soient abordés le plus rapidement possible. D'après la personne chargée du dossier à la préfecture, il ne faut pas attendre de réunion avant le mois de mars prochain.

En avril également, s'est réunie la commission chasse chargée de définir les dates d'ouvertures et de fermeture de la chasse dans le département de la SOMME. Le représentant du GEPOP demandera cette année encore le report de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau.

Au mois de mai nous embauchons un stagiaire TUC, celui-ci est chargé d'animer avec Philippe Thiéry nos interventions dans les écoles. Pendant les 2 derniers mois de l'année scolaire, ils projettent à plus de 1500 élèves un montage sur les rapaces, leur rôle, leur avenir.

En juin, notre association propose au Conseil Régional une affiche et un dépliant sur la faune de Picardie. Ce projet sera financé également par la D.R.A.E., il devrait voir le jour en juin 86.

Le même mois, dans le département de l'AISNE, nous participons à la commission chasse. Egalement dans ce département nous intervenons auprès du maire de Monceau-le-Vaast pour protéger une colonie de Guêpier d'Europe, espèce rare en France et dont le département de l'AISNE constitue la limite nord de répartition.

Toujours en juin, notre conseil d'administration décide d'augmenter les tarifs de Picardie-Nature afin de réduire le déficit important que nous cause sa publication. En contre-partie un effort est fait pour améliorer sa présentation. L'abonnement passe à 30 francs.

Au mois de juillet, nous apprenons que le Plan d'Occupation des Sols de la commune du CROTOY est en cours de révision. Le maire envisage de modifier le règlement en rendant constructible la zone sur laquelle est implanté "Maye-Loisirs", un parc de loisir contre lequel nous avons entamé une action en justice pour non respect de texte d'urbanisme. La modification de règlement, si elle aboutit, régularisera la situation du responsable de Maye-Loisirs. Nous espérons que cela n'ira pas si loin car cette modification du règlement serait alors incompatible avec le SDAU de la Côte Picarde (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) que le maire est tenu de respecter. Pour préserver cette partie du littoral en limite de la réserve maritime de chasse, nous devons maintenant nous battre sur deux fronts :

- juridique contre le responsable de Maye-Loisirs
- administratif contre le maire du CROTOY qui a toujours refusé de nous accueillir pour nous permettre de nous exprimer devant les membres du groupe de travail chargé de la révision du P.O.S. .

# ASSEMBLEE GENERALE

Lors de la réunion de la commission chasse dans la SOMME, en avril, le représentant de la préfecture avait laissé entendre que l'ouverture de la chasse au gibier d'eau pourrait être reportée s'il apparaissait un retard dans la nidification des oiseaux d'eau.

Les ornithologues du GEPOP ont alors réalisé un dossier qui montrait que de nombreux oiseaux ne seraient pas encore volants le 14 juillet. Notre intervention n'a rien changé, mais nous ne désespérons pas de voir un jour l'ouverture de la chasse au gibier d'eau reportée, les associations de protection de la nature ont bien obtenu, il y a quelques années, l'arrêt de cette chasse en mars.

En juin et juillet, a eu lieu l'opération BUSARDS qui consiste à repérer les nids de ces rapaces et à les protéger éventuellement des moissonneuses-batteuses. Cette année 3 couples avaient été repérés, deux seulement ont été suivi régulièrement :

- dans la région d'Airaines, un couple de Busard St-Martin a donné naissance à 4 jeunes qui se sont envolés sans problèmes.
- à proximité de la Chaussée-Tirancourt un couple de Busard cendré, espèce beaucoup plus rare que la précédente, a été surveillé pratiquement tous les jours à l'approche de la moisson. Leurs 4 jeunes se sont envolés.

En septembre, nous intervenons dans un stage organisé par l'association IDEE, association dont le but est de créer des emplois dans le domaine de l'environnement. Notre tâche consistera à sensibiliser des stagiaires TUC à la connaissance de la nature. Actuellement ces TUC réalisent un sentier de découverte d'un marais, aux étangs du bout du monde entre Amiens et Longueau.

Le mois d'octobre fut particulièrement chargé.

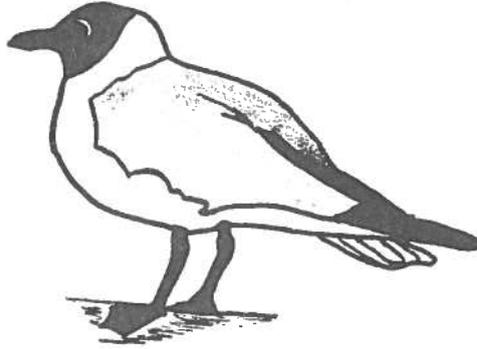
Les 5 et 6, plusieurs personnes du comité se rendent en Vendée pour assister au 4e colloque organisé par l'union des centres de soins pour oiseaux blessés. (lire bilan du centre de soins).

Le 8 octobre, au tribunal de grande instance d'Amiens, nous nous constituons partie civile dans une affaire de destruction d'espèce protégée, il s'agissait en l'occurrence du tir d'un Martin-pêcheur.

Un fait intéressant est à signaler : alors que nous n'étions pas au courant de ce délit, le procureur a pris l'initiative de nous convoquer, probablement grâce à la parution dans le Courrier-Picard d'un article sur le Martin-pêcheur, quelques semaines auparavant.

Le 11 octobre, nous rencontrons les représentants du Syndicat d'Aménagement du plan d'eau de l'Ailette à Chamouille dans le département de l'AISNE pour leur faire part de notre projet de réaliser des observatoires et des sentiers de découverte autour du plan d'eau. Ceux-ci sont d'accord sur le principe à condition que nous trouvions nous-même un financement. Il faut savoir que ce plan d'eau artificiel destiné en grande partie à la pratique de sports nautiques est un formidable site d'accueil pour les oiseaux d'eau. Dès la première année de mise en eau, une colonie de Mouettes

rieuses s'est installée et une espèce rare de Grèbe, le Grèbe à cou noir y a niché. Nous pensons, par cette opération, renforcer la protection des extrémités du plan d'eau, les plus intéressantes pour l'avifaune.



Toujours en octobre. pendant 2 semaines, Philippe Thiéry et Philippe Carruette, avec des professeurs du collège d'Etouvie à Amiens, ont encadré 430 élèves de classes de 6e et 5e dans le bois de Frémontiers. Le but du stage était la découverte et la connaissance de la forêt. Une autre opération importante est prévue cette année avec les enseignants d'Etouvie. Dans le cadre d'un P.A.E. (projet d'action éducative), ils envisagent de réaménager la maison forestière de Frémontiers et d'y mettre les travaux que les élèves auront réalisé.

Le mardi 22, au tribunal de grande instance d'Abbeville avait lieu notre procès contre la société Maye-Loisirs. Le débat fut houleux surtout quand le responsable de Maye-Loisirs a nié certains travaux. Devant la complexité de l'affaire, le tribunal a ordonné un complément d'information. Actuellement un géomètre expert réalise un état complet des lieux.

Les 26 et 27 octobre, 3 membres de notre C.A. interviennent dans un stage organisé par le comité régional de randonnée pédestre. Ce stage est destiné à sensibiliser des moniteurs de randonnée à la découverte de la nature.

Le 27 octobre également, par un matin brumeux, Jean-Claude Damiens, sa femme et moi-même accompagné de 2 inspecteurs de police, intervenons pour faire arrêter un tir au pigeon vivant dans le quartier de Renancourt à Amiens. L'affaire a failli mal tourner pour nous lorsque nous avons demandé la saisie des pigeons. Même protégé par des gendarmes, nous ne serons pas très rassuré lorsque nous verrons des fusils se pointer vers nous. Dans cette affaire, nous nous sommes portés partie civile évidemment.

Enfin le mois d'octobre s'achève par le lancement d'une importante opération de protection de la nature puisque après quelques réunions préparatoires nous signons une convention avec la Direction Régionale des Télécommunications par laquelle nous confions aux Centres de Construction de Lignes des stagiaires TUC qui auront pour tâche d'obturer des poteaux métalliques PTT.

En contre-partie la D.R.T. fournit le matériel adapté et le véhicule, de plus elle prépare les stagiaires au concours d'agent d'exploitation.

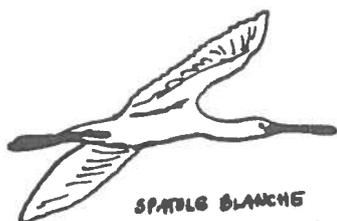
Il faut savoir que les poteaux métalliques sont creux à leur extrémité supérieure, ils constituent de ce fait de véritables pièges pour les oiseaux cavernicoles. Chaque année, des milliers de petits passereaux mais également des chouettes chevêches et des écureuils meurent au fond de ces poteaux. Nous pensons qu'à la fin de l'année 86 ils seront tous obturés en Picardie.

# ASSEMBLEE GENERALE

En novembre et décembre, nous organisons deux recensements d'Oiseaux morts sur la côte picarde. A chaque fois, près de 200 Oiseaux sont trouvés la plupart du temps victimes du pétrole en mer et de la chasse. Le GEPOP est la seule association de protection de la Nature qui en France organise régulièrement depuis 15 ans ce genre de recensement. Une synthèse est actuellement en préparation.

En décembre nous réalisons une plaquette pédagogique sur le littoral picard celle-ci est accompagnée d'un montage sonore d'environ 50 diapositives. Ce matériel est principalement destiné aux établissements scolaires

Ainsi s'achève l'année 1985.....



## BILAN DU CENTRE DE SOINS

intervention de Philippe BRUNET

Nous avons recueilli en 1985 près de 70 Oiseaux avec une grande variété d'espèces du fait de la diversité des biotopes picards.

Ce chiffre est en augmentation. A cela deux raisons essentielles.

- \* La réputation grandissante du centre de soins "SOS OISEAUX".
- \* Et malheureusement la montée d'une grave maladie particulièrement virulente cette année "le saturnisme aigu" (en d'autres termes les Oiseaux flingués...). Nous cherchons le vaccin.

Un exemple : Rien que pour le mois de novembre 1985, voici la liste des Oiseaux protégés abattus.

(voir tableau page suivante)



Date	Espèce	Lieu	Plombs	Devenir
le 2	Héron cendré	Trosny-Breuil	1	mort 2 jours après
le 3	Fou de Bassan	Fort-Mahon	+50	Trouvé mort
le 5	Buse variable	Vimeu	3	Amputée à l'aile
le 15	Buse variable	Drancourt	4	Morte deux jours après
le 17	2 Bernaches cravants	Hable d'Ault	1 et 3	Trouvées mortes
le 24	Chouette hulotte	Ferrières	6	Euthanasiée
le 25	Hibou Moyen Duc	Naours	3	Trouvé mort
le 3	Buse variable	Airaines	1	Relâchée 1 mois plus tard.

Voilà, ces chiffres se passent de commentaires. Présenter un tel bilan, c'est aussi l'intérêt du centre de soins. Ce n'est pas de l'anti-chasse systématique mais une triste constatation.

Pourtant, je terminerai sur une note d'optimisme. Nous avons relâché une trentaine d'Oiseaux en 1985, avec notamment :

- 6 Chouettes hulottes
- 1 Chouette effraie
- 1 Hibou Moyen-Duc
- 1 Faucon crécerelle
- 1 Epervier
- 1 Buse variable
- 1 Cygne tuberculé

Dans la mesure du possible nous relâchons en présence de scolaires qui sont souvent très étonnés. C'est ainsi joindre l'utile à l'agréable, la pédagogie à la distraction. L'année 1986 commence bien puisqu'une Chouette hulotte, une Buse variable et surtout un Fou de Bassan mazouté ont déjà pris leur envol.

Le bilan financier sera vite fait puisque ce travail est réalisé bénévolement et pour l'essentiel sur les finances personnelles des responsables.

# ASSEMBLEE GENERALE

## LA REPRESENTATION DU GEPOP

Intervention de Patrick THIERY

Je vais vous parler très succinctement des commissions et des organismes dans lesquels le GEPOP est représenté.

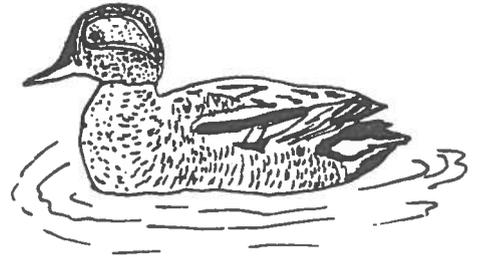
Nous sommes tout d'abord membre de la commission départementale des sites depuis 3 mois. Cette commission est composée d'élus, de représentants d'administration, de personnalités scientifiques et de représentants d'associations de défense du patrimoine architectural et naturel. Elle se réunit au moins deux fois par an; dans la Somme elle ne s'est pas réunie pendant deux ans!! Ses membres émettent un avis favorable ou défavorable le plus souvent sur des projets architecturaux situés sur des sites inscrits du département. L'an dernier nous sommes intervenus auprès du préfet pour que des projets concernant la côte picarde soient présentés en commission des sites.

La seconde commission officielle dans laquelle nous sommes représentés est le Conseil de Gestion de la Réserve de Chasse de la Baie de Somme. Ce comité de gestion dont nous ne faisons pas partie au moment de la création de la réserve ne s'est pas réuni depuis avril 1975...!!!! L'année dernière nous sommes intervenus de nombreuses fois auprès des pouvoirs publics pour qu'il soit dans un premier temps réactualisé puis réuni. Le renouvellement a eu lieu en avril dernier, nous y sommes présents. Quant à la réunion, nous l'attendons avec impatience car depuis bien longtemps nous souhaitons une gestion à la hauteur de la valeur internationale de cette réserve pour l'avifaune européenne.

Nous siégeons également dans une 3ème commission qui elle n'est pas officielle. Il s'agit de la commission chasse chargée de discuter des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour le département de la Somme. Si la réforme de la chasse aboutit, elle sera officialisée et certainement dotée de pouvoirs plus importants. Cette commission s'appellerait alors Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Nous sommes par ailleurs membres du Conseil d'Administration du CPIE de Saint Valery sur Somme (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement). Cet organisme a un statut d'association loi 1901. Comme l'initiation à la connaissance de la Nature est un domaine que nous connaissons bien nous faisons partie en même temps de l'équipe chargée d'élaborer le programme pédagogique. Dernièrement, nous avons proposé notre stagiaire TUC comme animateur-nature au CPIE...

Enfin nous sommes membres du Conseil d'Administration de l'Association de Gestion de la Maison de l'Oiseau. Pour ceux qui ne connaissent pas, la Maison de l'Oiseau située à Lanchères est une sorte de musée où sont présentés d'une manière très esthétique des Oiseaux naturalisés dans des biotopes très bien reconstitués. Au sein de notre Conseil d'Administration, les avis furent partagés pour savoir s'il fallait rester dans un établissement qui présente des espèces protégées naturalisées. Il y a notamment une série de vitrines avec des Rapaces qui en a choqué plus d'un d'entre nous. D'un autre côté, il faut avouer qu'il aurait été dommage de laisser s'éparpiller une collection privée si bien naturalisée et conservée et qu'il fallait au contraire montrer au public les Oiseaux magnifiques qui vivent sur notre côte. Quoiqu'il en soit nous intervenons à chaque fois que cela est nécessaire pour que le respect de la Nature soit mis en avant.



---

#### ACTIONS EN JUSTICE MENEES EN 1985

Je commencerai en vous rappelant un extrait des statuts de notre association qui précise :

" L'association se propose de mener toute action et intervention pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, la protection de la Nature, les périmètres sensibles, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur".

C'est pourquoi depuis quelques années nous entamons des actions en Justice contre des personnes qui détruisent la Nature.

En 1985, nous avons déposé 12 plaintes.

- 5 pour tir d'une espèce protégée
- 2 pour vente d'espèces protégées
- 2 pour circulation dans une réserve
- 1 pour chasse dans une réserve
- 1 pour cruauté envers les Animaux
- 1 pour tir au Pigeon vivant.

Toutes ces affaires ne sont pas encore passées au tribunal. Il faut attendre en moyenne un an avant qu'elles ne soient jugées. En ce qui concerne les plaintes pour destruction d'espèces protégées les 3/4 d'entre elles n'aboutiront pas en l'absence de témoin au moment du tir de l'Oiseau. Néanmoins nous déposons systématiquement une plainte dans le but d'informer les procureurs sur nos actions et sur les délits de chasse.

# ASSEMBLEE GENERALE

En 1985 quatre affaires ont été jugées et une a été reportée, il s'agit de notre procès contre Maye-Loisirs.

Le 18 février au tribunal d'Abbeville, nous nous sommes portés partie civile dans une affaire de circulation dans la réserve de chasse sur le Domaine Public Maritime. Le contrevenant fut condamné à 600 Frs d'amende pour non respect d'un arrêté préfectoral interdisant la circulation dans les dunes. Nous avons demandé un franc de dommages et intérêt et la publication de la condamnation dans le Courrier Picard; nous l'avons obtenu.

Le 8 octobre nous nous sommes portés partie civile contre deux chasseurs qui avaient tiré sur un Martin Pêcheur. Nous avons obtenu les cinq cent francs de dommages et intérêt demandé mais par contre pas la publication de la condamnation dans la revue de chasse "La Sauvagine" ni dans le Courrier Picard.

Le 18 novembre, six personnes passaient devant le Tribunal d'Abbeville pour circulation sur la plage en pleine réserve de chasse. Malheureusement pour nous, après avoir délibéré, le Président du Tribunal considéra que l'arrêté préfectoral interdisant la circulation dans les dunes ne pouvait s'appliquer au domaine public maritime. Les six personnes ont donc été relaxé. A ce moment, nous n'avions plus aucun recours légal contre les personnes qui circulent dans la réserve. Il nous fallait donc trouver rapidement une solution d'autant que toutes nos autres plaintes concernant ce domaine risquaient d'être classées.

Heureusement nous avons trouvé un arrêté préfectoral plus ancien mais toujours en vigueur qui lui interdit la circulation sur les plages. Nous nous sommes aussitôt hâté d'en envoyer une copie au tribunal d'Abbeville.

Le 19 novembre, au tribunal pour enfant, était jugé une bien triste affaire. L'hiver dernier des adolescents d'une quinzaine d'années n'avaient rien trouver de mieux à faire que de capturer des Etourneaux, de les asperger d'alcool à brûler et de les enflammer vivants...! Leurs parents ont été condamnés pour acte de cruauté envers les Animaux à verser 300 Frs de dommages et intérêts au GEPOP ainsi qu'à la SPA.

Je terminerai en vous signalant que dans toutes ces affaires jugées nous défendons nous même l'association. Nous ne prenons pas d'avocat pour des raisons essentiellement financières.

BILAN FINANCIER

intervention de Régis DELCOURT

EXPLOITATION GENERALE

1985 fut une année très difficile pour la trésorerie du GEPOP. Nous avons dû faire face à des dépenses beaucoup plus importantes que celles prévues par le projet de budget:

- doublement du prix du tirage de "Picardie Nature" (environ 10.000 fr francs pour l'année) imputable à un plus grand nombre de pages et à une augmentation des tarifs.
- doublement des dépenses pour le local (environ 6000 frs) dû essentiellement au fait que nous sommes désormais seuls à le louer, l'association qui devait le partager avec nous l'ayant quitté.
- augmentation sensible des dépenses liées aux actions du GEPOP : frais de déplacement, frais de procès, photocopies... (3000 frs).

De plus nous avons subi un retard très important du remboursement des frais de séjours des objecteurs combiné à une erreur dans l'un de ces remboursements.

Les entrées d'argent prévues ne se faisaient pas, mais les factures arrivaient, plus importantes que prévues. Ce qui nous a créé des problèmes durant quelques mois.

A la fin de l'année, la situation s'est rétablie car des remboursements nous sont parvenus.

Il faut toutefois remarquer que nous avons avancé au 31 décembre 85 environ 19.000 frs aux objecteurs suite au retard de paiement de l'Etat.

Cette avance gonfle donc le déficit de notre résultat d'exploitation qui est en réalité de - 4573,39 Frs.

En 1985, le GEPOP a donc dépensé environ 4500 Frs de trop par rapport à ses recettes.

Ceci malgré des entrées parfois plus importantes que prévues : Environ 2000 frs d'adhésions et de dons de plus que l'année précédente.

Environ 5300 Frs du fait des expositions, projections, stages.

Environ 7800 Frs en divers (vente de matériel...)

Cette situation ne peut se renouveler en 1986. Le budget 1986 doit être en équilibre.

Pour ce faire, dans le projet de budget nous agissons à la fois sur les dépenses : réduction des frais d'exploitation, de tirage de "Picardie Nature"... et sur les recettes : augmentation du nombre des cotisations (nous comptons sur vous !), du prix de l'abonnement à Picardie Nature...

Dans le projet de budget, il est à remarquer des entrées importantes et variées en subventions. Celle-ci servent à financer les réalisations pour lesquelles elles ont été sollicitées et ne contribuent donc pas à payer les frais de fonctionnement du GEPOP.

Ce bilan financier prouve, une fois de plus, la vitalité de notre association, mais il démontre aussi que pour agir dans de bonnes conditions il nous faut des recettes substantielles et ceci est l'affaire de tous.

BILAN FINANCIER

EXPLOITATION GENERALE 1985

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Frais d'exploitation	6927,60	Cotisations	3985
Local	5811,90	Dons	2862
Picardie Nature	9763,98	Abonnement Picardie Nature	2509,97
SOS Oiseaux	727,35	Subventions Conseil Général	5500
Exposition, projection, stages	5330,51	Expositions, projections, stages	5373,80
Actions diverses	2893,24	Avifaune	1762,30
Divers	2995,80	Divers	7883,92
Objecteurs	68.624,10	objecteurs	49.529,70
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>103074,48</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>79406,69</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 23667,79</b>		
Nous avons avancé cette année 19094,40 Frs aux objecteurs. Le résultat réel d'exploitation du GEPOP est donc de	<u><u>- 4573,39</u></u>		

PROJET DE BUDGET POUR 1986

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Frais d'exploitation	3000	Cotisations	4500
Local	6000	Dons	3000
Picardie Nature	4000	Abonnements Picardie Nature	4000
SOS Oiseaux	1000	Subventions :	
Expositions, projections, Stages.	1000	Conseil Régional + DRAE (affiche)	88.950
Montages diapos	4800	Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aisne	9.350
Réunions procès	2000	Conseil général (Panneaux réserve de la Baie de Somme, SOS Oiseaux)	5.500
Actions de protection	5000	DRAE (montages diapos)	4.800
Affiche faune	88.950	Expositions, projections, stages	5.000
Plan d'eau de l'Ailette (observatoires)	9350	Divers	1.000
Divers	1000	Objecteurs	62.868
Objecteurs	62.868		
	<u><u>188.968</u></u>		<u><u>188.968</u></u>

Voici votre dernier numéro de Picardie Nature pour l'année 1985. Nous avons fait de sérieux efforts pour essayer d'améliorer sa présentation et nous nous sommes engagés dans de nombreuses actions de protection de notre environnement (voir bilan des activités). Ces efforts ne sont possibles que grâce à votre soutien. Si vous ne l'avez pas déjà fait, n'oubliez pas de vous réabonner et d'adhérer pour l'année 1986. Ce sera la meilleure preuve d'encouragement et de confiance pour continuer nos actions.

MERCI A TOUTES ET A TOUS

LETTRE AUX PERSONNALITES PRESENTES

"Monsieur le Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement, Monsieur le représentant du Conseil Général de la SOMME, nous voudrions profiter de votre venue pour vous faire part de notre inquiétude en ce qui concerne l'opération de drainage du Marquenterre.

Nous voudrions tout d'abord rappeler que la France a signé la convention RAMSAR portant sur la préservation des zones humides d'intérêt international dont la côte picarde fait partie.

Notre intervention portera sur 4 points particuliers qui relèvent de domaines différents :

Premièrement, le projet de drainage nous a été annoncé comme une solution aux problèmes que connaissent actuellement les agriculteurs du Marquenterre. Nous ne sommes pas persuadés qu'en les orientant vers une production céréalière actuellement saturée leur situation économique s'améliorera.

Deuxièmement, nous craignons que, du fait des échéances annoncées, les études écologiques ne soient pas prises en compte et nous sommes persuadés que des zones humides d'intérêts faunistique et floristique exceptionnels seront touchées par ce drainage.

Le troisième point portera sur les destinées du Marquenterre et les choix d'aménagement.

Alors que les responsables du tourisme misent actuellement sur la qualité des paysages de la côte picarde, le Marquenterre risque d'être radicalement modifié et perdre ainsi son caractère typique de bas-champ qui en fait son charme.

C'est du même esprit que relève notre quatrième remarque.

En effet, les eaux de drainage seront chargées de nitrates qui iront se déverser pour 70% dans la baie de Somme et la polluer ainsi un peu plus en apportant des nutriments aux bactéries qui constituent la base de la pollution organique de cet estuaire et ceci au moment où le Département et la Région mobilisent de très gros moyens pour la dépolluer et y permettre la baignade et donc sont utilisation touristique.

En conclusion, Monsieur le Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement, Monsieur le représentant du Conseil Général de la SOMME, le projet de drainage ne nous semble pas être de manière évidente une solution aux problèmes agricoles, de plus il menace à plus d'un terme le potentiel touristique de la côte picarde et de manière grave son potentiel écologique.

Nous souhaitons donc ardemment que l'opportunité de ce drainage et les risques de pollution et de dégradation du patrimoine naturel soient très sérieusement étudiés avant que le financement éventuel de cette opération ne soit décidé."

le Conseil d'Administration

# ASSEMBLEE GENERALE

## CONCLUSION

Vous avez pu constater au travers des différents interventions que le GEPOP est une association active. Et pourtant nous ne sommes pas 200 !

Ce faible nombre ne diminue pas notre crédibilité car nos dossiers sont solides, mais il ne concourt certes pas à l'augmenter et nos interlocuteurs auraient beau jeu de nous rétorquer " Mais vous ne représentez que moins de 200 personnes".

Je suis persuadé que les personnes qui partagent nos idées sont nombreuses mais qu'elles n'osent pas se manifester ou qu'elles ne pensent pas à adhérer.

Alors si elles ne viennent pas à nous spontanément, c'est à nous d'aller vers elles.

Parlons en à nos voisins, à nos amis. Il suffit parfois de peu de choses pour qu'un sympathisant devienne un adhérent. Et plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés.

Alors moins de 200 en janvier 1986 et 300 en janvier 87. Cela n'est pas impossible et je suis sûr que vous aurez à coeur de tenir et de gagner ce pari.

D'avance MERCI

LE PRESIDENT



PERANSE A  
LONGUE QUEUE

**EXTRAITS DES STATUTS DU G. E. P. O. P.**

"L'Association dite "Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie" (G. E. P. O. P.) régie par la loi de 1901, a pour but de contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la Nature et des oiseaux sauvages, et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.

Elle se propose de mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la Nature, l'urbanisme, dans le cadre de législation en vigueur".

**AGIR**

En patronnant des manifestations de sensibilisation  
en formant des propositions concrètes  
en intervenant juridiquement contre les délits,  
en intervenant auprès des pouvoirs publics et des  
élus locaux  
en coopérant avec les mouvements similaires.

Le GEPOP, association "agrée" (reconnue par les pouvoirs publics) veut être non une "société savante" mais d'abord militante.

C'est pourquoi, l'intérêt que vous pouvez nous marquer doit se concrétiser dans un engagement. La sympathie pour notre action ne suffira pas à résoudre les questions et à nous donner du poids.  
**NOUS N'AVONS QUE LE POUVOIR DE VOTRE ADHÉSION.**

BULLETIN D'ADHESION AU G.E.P.O.P.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Déclare adhérer au GEPOP

Déclare renouveler mon adhésion au GEPOP (barrer la mention inutile)

Adhésion normale : 25 frs - Moins de 16 ans 10 frs

Adhésion de soutien à partir de 50 frs.

BULLETIN D'ABONNEMENT A PICARDIE-NATURE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

désire recevoir PICARDIE-NATURE, le bulletin trimestriel du GEPOP

Abonnement 30 frs - 4 n° par an.